

AERONAUTIQUE : La région Aquitaine verse 670 000 euros dans le projet "Syrena2"

Le [CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE:233300011] / T : 05.57.57.80.00 (siège à Bordeaux/33) va verser 670 000 euros pour aider le projet "Syrena 2". Ce denier mobilise les sociétés Turbomeca (64), Aquitaine Electronique (64), Arelec (64) et GDTech (33) ainsi que l'université de Bordeaux (33). Il s'agit de la deuxième étape d'un programme de mise au point de nouveaux systèmes de régulation de puissance pour les moteurs d'hélicoptère. Ce projet est labellisé par le pôle de compétitivité Aerospace Valley. www.aquitaine.fr